Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 39/1948 (1948)

Artikel: Tessin

Autor: Tarabori, Augusto Ugo

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-113549

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tessin

L'année 1948 n'aura pas été « sans histoire » pour l'école tessinoise, puisque cette dernière a participé activement aux deux célébrations commémoratives : celle du centenaire de la Constitution fédérale et celle du 150e anniversaire de l'indépendance du Canton. A part cela, il n'y aura pas grand'chose à signaler, l'année étant tout à fait tranquille et normale.

Faut-il penser que la nouvelle loi des traitements et la sensible augmentation des allocations de renchérissement aient contribué à donner au corps enseignant un surplus de sérénité et de bonne volonté favorables à l'activité dans tous les degrés de l'enseignement? On ne pourrait sans doute pas répondre négativement, car on sait l'effet néfaste que peuvent avoir les préoccupations matérielles, même pour les personnes qui tâchent de les oublier

et qui mettent dans leur travail le plus d'idéalisme.

J'ai parlé dans la chronique précédente de la nouvelle loi sur la protection des monuments historiques et artistiques et de la publication du rapport général, préparé par M. Francesco Chiesa, président de la commission cantonale des monuments, sur les travaux de restauration exécutés entre 1910 et 1945. Ce beau volume a montré le grand effort accompli par le Canton pour conserver et remettre en valeur son très riche patrimoine artistique. Au cours de l'année, la commission cantonale s'est occupée d'une quarantaine d'objets plus ou moins importants. Une restauration qui donna les meilleurs résultats fut celle de la petite église de San Remigio à Corzoneso (Val Blenio). La commission prépare actuellement les études nécessaires pour restaurer deux monuments très importants: le Baptisterium de Riva San Vitale et l'église romane de St-Pierre à Biasca. M. Piero Bianconi, membre de la commission cantonale, a préparé un « Inventaire des choses d'art et d'antiquité des trois vallées supérieures » (Riviera, Blenio et Leventina), qui vient de paraître en un ouvrage richement illustré, et qui sera suivi d'autres volumes pour le reste du territoire cantonal. Parmi les plus heureuses «découvertes» de l'année, il faut mentionner celles de magnifiques fresques du XVIe siècle dans l'église de l'Annunciata (au bas de la Madonna del Sasso à Locarno) et dans l'église du village d'Arosio (Alto Malcantone).

La brochure illustrée en noir et en couleurs destinée à la protection de la flore indigène a été publiée et largement distribuée : elle est intitulée : « Respectez les plantes ». Le Dr Mario Jäggli, ancien directeur de l'école supérieure de commerce à Bellinzone, qui est un éminent botaniste, en a rédigé le texte et le peintre

Mario Marioni en a fait les dessins.

J'ai parlé à maintes reprises du projet de Code de l'école et des modifications à apporter à la loi sur la Caisse de retraite du corps enseignant et à celle de l'Assurance scolaire contre les accidents. Tous ces projets sont encore à l'étude ; nous en parlerons quand ils seront réalisés.

Au commencement de l'année 1947-48, le cours normal pour la préparation des maîtresses des écoles enfantines (case dei bambini), qui s'était donné jusque-là à Bellinzona, a été transféré à Locarno et annexé à l'école normale cantonale.

Une attention particulière a été vouée par les inspecteurs scolaires et par une commission spéciale aux examens d'admission à l'école secondaire (ginnasio) des enfants de 11 ans, qui ont fréquenté les cinq années de l'école primaire inférieure. Ces dernières années, l'effectif des écoles secondaires a continuellement augmenté, et le nombre s'accroît toujours des élèves qui ne comptent pas poursuivre des études supérieures. L'application de mesures plus sévères pour l'admission ne semble pas avoir eu d'influence sur le nombre. Pour cette raison, on envisage la création d'une section C, ou section pratique, dont on a fait un essai à Lugano: il s'agit de donner au jeune homme ou à la jeune fille qui se préparent à entrer dans la vie un enseignement pratique, qui ne néglige pas toutefois la culture générale.

Par décret du 30 janvier 1948, le Grand Conseil a supprimé le régime des écoles primaires de 7 mois; la durée des écoles sera donc dès maintenant de 8 mois au minimum. L'introduction de deux après-midi de congé, le mercredi et le samedi, au lieu d'un seul, le jeudi, a été bien accueillie et a donné de bons

résultats.

Comme les années précédentes, un cours de vacances sur « la culture et la littérature italiennes » a eu lieu de nouveau à Locarno. Il a réuni 70 participants, en grande partie professeurs et étudiants, qui se déclarèrent très satisfaits des cours et des conférences et enthousiastes des excursions dans les vallées.

Au point de vue des statistiques, rien de nouveau à signaler.

A. Ugo Tarabori.

Valais

Dans la chronique de 1947, nous avons rendu compte de la nouvelle loi scolaire valaisanne sur l'enseignement primaire et ménager; nous terminions par un paragraphe consacré au traitement du personnel enseignant; le voici:

« Depuis deux ans, le Valais manque de personnel enseignant, alors qu'il y a six ou sept ans on comptait une centaine d'insti-